



# BULLETIN DE PARTICIPATION

*Participez à l'embellissement de Saint Bonnet les Oules !*

Votre commune vous propose de vous inscrire avant le 1er juillet 2021 au concours des maisons fleuries et végétalisées, pour cela fleurissez vos jardins et balcons

Trois catégories seront représentées et sélectionnées par le jury :

- ❖ *Les jardins des fermes et maisons visibles du domaine public*
- ❖ *Les façades (balcons, terrasses, fenêtres, murs) visibles du domaine public*
- ❖ *Les commerces et entreprises*

Merci de remplir en capitales d'imprimerie :

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE POSTALE : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

TEL : \_\_\_\_\_ MAIL : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

*\* Le règlement du concours est consultable en mairie*

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



# BULLETIN DE PARTICIPATION

*Participez à l'embellissement de Saint Bonnet les Oules !*

Votre commune vous propose de vous inscrire avant le 1er juillet 2021 au concours des maisons fleuries et végétalisées, pour cela fleurissez vos jardins et balcons

Trois catégories seront représentées et sélectionnées par le jury :

- ❖ *Les jardins des fermes et maisons visibles du domaine public*
- ❖ *Les façades (balcons, terrasses, fenêtres, murs) visibles du domaine public*
- ❖ *Les commerces et entreprises*

Merci de remplir en capitales d'imprimerie :

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE POSTALE : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

TEL : \_\_\_\_\_ MAIL : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

*\* Le règlement du concours est consultable en mairie*

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique